

**288 millions de dollars en région  
Les acériculteurs du Québec participent activement à la vitalité des régions**

**Longueuil, 15 mars 2016** – Les acériculteurs québécois ont reçu 288 millions de dollars en paiement pour l'année de commercialisation 2015-2016, un record absolu. Cet exploit est le fruit de la vente inégalée de 104,3 millions de livres de sirop d'érable pour cette période qui se terminait le 27 février 2016. D'ailleurs, ce paiement aux acériculteurs a augmenté de 80 % en comparaison avec l'année 2010. À compter d'aujourd'hui, les 7 300 entreprises acéricoles du Québec recevront le paiement final de cette année de commercialisation qui totalise 56,6 millions de dollars.

« Dans toute l'histoire de la production acéricole, les acériculteurs québécois n'ont jamais vendu autant de sirop d'érable!, déclare Serge Beaulieu, président de la Fédération. Ces 288 millions de dollars versés aux 13 500 producteurs acéricoles ont été et seront dépensés et investis en région où habitent et travaillent nos acériculteurs. Car, comme on le sait, la vitalité de plusieurs régions est directement liée à la vigueur de l'industrie de l'érable. L'acériculture est une industrie prospère et primordiale pour le Québec et ses régions. »

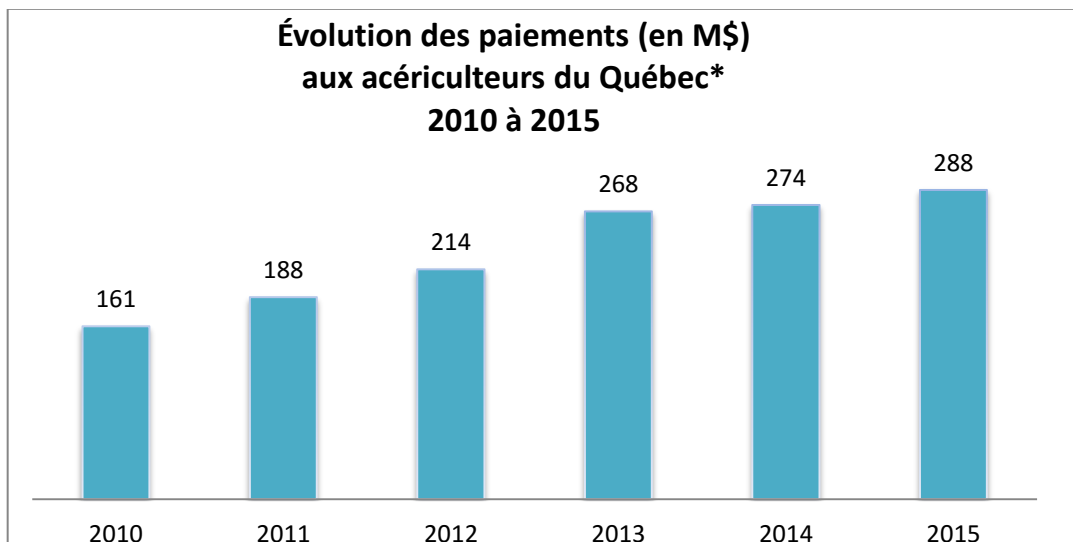
**2015 : une année de record acéricole pour le Québec**

L'année de commercialisation du sirop d'érable 2015-2016 qui s'est étendue du 28 février 2015 au 27 février 2016 a été la meilleure année de vente de sirop d'érable québécois. Le Québec n'a jamais vendu autant de sirop d'érable. À cet effet, les acériculteurs ont vendu plus de sirop d'érable qu'ils en ont classé en vrac avec 104,3 millions de livres vendus pour 97,5 millions de livres de sirop d'érable classées et inspectées. Ces ventes supplémentaires de 6,8 millions de livres ont été rendues possibles grâce à la réserve stratégique de sirop d'érable : elle a permis de combler la demande mondiale grandissante et de conserver les marchés d'exportation. Actuellement, en début de saison des sucres 2016, le niveau de la réserve de sirop d'érable est maintenant de 55,8 millions de livres.

De plus, comme le Québec produit 90 % de la production canadienne de sirop d'érable et que les ventes de sirop d'érable du Québec ont atteint des sommets jamais égalés, les exportations canadiennes de sirop d'érable ont, elles aussi, établi un nouveau record avec 92,8 millions de livres.

**Année de commercialisation 2015-2016 en chiffres**

- Vente **record** de sirop d'érable québécois : 104,3 millions de livres
- Exportations canadiennes **record** de sirop d'érable : 92,8 millions de livres
- Paiement **record** aux acériculteurs du Québec : 288 millions de dollars



\*Paiement du sirop d'érable intracontingent par l'agence de vente des producteurs acéricoles du Québec

### **À propos de la FPAQ**

Fondée en 1966, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) a pour mission la défense et la promotion des intérêts économiques, sociaux et moraux de 7 300 entreprises acéricoles québécoises, en plus de déployer des initiatives pour assurer la mise en marché collective de leurs produits. Grâce à la qualité du travail de ces acériculteurs, le Québec assure 70 % de la production mondiale de sirop d'érable.

[fpaq.ca](http://fpaq.ca) – [@AcericoleQc](https://twitter.com/AcericoleQc)

– 30 –

### **Information :**

Caroline Cyr  
Agente de communication  
Fédération des producteurs acéricoles du Québec  
450 679-7021, poste 8609 – [ccyr@upa.qc.ca](mailto:ccyr@upa.qc.ca)